



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

CONSEIL SPECIALISE PPAM

Séance du 21 juin 2011

**INFORMATION RELATIVE A LA COLLABORATION
EUROMEDITERRANEENNE**

1. Rappel

Dans le cadre de la création du Ceddem, il avait été déposé en octobre 2009 un projet intitulé Medherbs en tant que réponse au premier appel à projet standard « EnpiMed » (<http://www.enpicbcmec.eu/fr/index.html>).

Ce projet rassemblait des partenaires répartis sur 7 pays et visait essentiellement à constituer le réseau Ceddem et en réaliser les premières actions opérationnelles (cf. résumé en annexe 1) ; l'UESS en assurait le portage en étroite collaboration avec l'antenne de Volx de FranceAgriMer.

En fait ce projet n'a même pas été examiné car, postérieurement à la date de dépôt, le Maroc n'a pas confirmé sa participation et tous les dossiers comprenant un partenaire marocain ont été exclus !

2. Nouveaux appels à projets

L'autorité de gestion du programme a publié deux nouveaux appels à propositions :

- Un appel à projets stratégiques dont la date limite de soumission de note simplifiée de présentation précisant toutefois de façon immuable le partenariat et le budget est fixé au 14 juillet prochain.
- Un deuxième appel à projet standard sera lancé en octobre.

Il apparaît qu'il soit possible de participer à ces deux procédures de la façon suivante :

- Intégrer un projet stratégique régional axé sur les productions agro alimentaires méditerranéennes¹.
- Reprendre le projet Medherbs et le réactualiser en termes de partenariat et de contenu pour le représenter l'automne prochain.

Les services de l'antenne ne manqueront pas de tenir informées les organisations professionnelles sur les réelles possibilités de partenariat et de collaborations transfrontalières.

3. Structuration

Dans le but de consolider la démarche de collaboration, les divers partenaires se posent la question de création à court terme d'une structure juridique de type associatif qui porterait le réseau Ceddem. Dans la mesure où la proposition de création d'un GIP ad hoc n'a pu se concrétiser, il conviendra d'étudier précisément la position que devra tenir FranceAgriMer vis-à-vis de cette structure en vue de ne pas obérer ses possibilités d'aides techniques et/ou financières.

¹ Cette proposition est susceptible d'intéresser FranceAgriMer au-delà des productions de la compétence de l'antenne de Volx.

Annexe 1 : Description succincte du projet Medherbs

Deux objectifs principaux sont assignés au projet :

- créer un espace formel de coopération euro-méditerranéen dans les secteurs des plantes à parfum, aromatiques, médicinales (PPAM), des plantes ornementales et paysagères ainsi que des produits agro-aromatiques. Cet espace est intitulé « Centre d'Etude et de Développement Durable Euro-Méditerranéen » - CEDDEM.
- conduire des actions visant le développement durable de ces productions au sens complet du terme à savoir, économiques (valorisation économique des produits et des savoir-faire, tourisme), environnementaux (biodiversité, traçabilité et sécurité) et sociaux (emplois en zones rurales, égalité des chances, formation tout au long de la vie).

En effet, les pays du pourtour de la Méditerranée ont tous en commun une double problématique concernant les secteurs des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, les plantes ornementales et paysagères et les produits agro-aromatiques de qualité. Ils sont ensemble les principaux producteurs mondiaux et ils sont pour partie tous concurrents et complémentaires. La culture, la production et la valorisation des productions de ces plantes constituent pour ces pays un enjeu majeur au niveau de l'agriculture, de l'environnement, des PME et PMI, des exportations et du tourisme. Ainsi, une approche partenariale des problématiques communes dans un objectif de développement durable est à la base d'un processus de coopération plus structuré dans le temps.

En fin de projet, le résultat qui pourra marquer sa réussite sera l'existence et le fonctionnement régulier d'une structure euro-méditerranéenne ad hoc rassemblant un nombre significatif de partenaires qui échangent et collaborent sur les aspects économiques, techniques, environnementaux et sociaux de ces filières très spécifiques.

Le projet MED-HERBS mobilise ainsi un large partenariat représentatif des principales zones de production et de compétences, notamment en matière de PPAM :

- 7 pays dont 3 du sud de la méditerranée (Maroc, Tunisie, Egypte),
- mobilisation d'acteurs complémentaires et représentatifs de toute la chaîne de valeur nécessaire à la conduite du projet : organismes techniques (FranceAgriMer, UESS, CTFC (Centre Technique et Forestier de Catalogne), Institut des Régions Arides), Autorités publiques (FranceAgriMer, Ministère de l'agriculture égyptien, Région Calabre), organismes nationaux de R&D (INPMA, EPLEFPA Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle), Université (Athènes), Pôle de compétitivité (UESS, FranceAgriMer) avec, pour le Chef de File, une expérience consolidée en matière de gestion de projets européens de coopération.